

2014-2018

LES ÉLUS EELV DE LA LISTE "VERTE ET OUVERTE"



PRÉSENTENT LEUR BILAN EN COURS DE MANDAT

SOMMAIRE

Lors des élections municipales de 2014 à La Rochelle, nous avons pris l'engagement de présenter à mi-mandat un bilan des réalisations des élus de la liste Verte et Ouverte.

2017 ayant été, comme il ne vous aura pas échappé très chargée au niveau électoral, c'est donc en ce début d'année 2018, que nous vous présentons ce bilan ainsi tous nos vœux tant sur le plan personnel que collectif.

Sur la base de l'accord de second tour signé entre nos deux listes par Jean-Marc Soubeste et Jean-François Fontaine nous avons décliné dans ce bilan les réalisations déjà effectives élu par élu.

Nous tenons à remercier nos cinq élus pour leur engagement et l'importance de leur travail dans des conditions de perpétuelle négociation au sein de la majorité municipale dans laquelle ils poursuivent leur action même si celle-ci, on peut s'en douter n'est pas, au quotidien « un long fleuve tranquille ».

Avec nos amitiés écologiques,

Dominique Steinkrietzler ancien secrétaire du groupe local Aunis La Rochelle

Éric Joyaux secrétaire du groupe local Aunis La Rochelle

PLATEFORME DE NÉGOCIATION PROGRAMME POUR LE 2ND TOUR	3
BILAN DE BRIGITTE DESVEAUX	5
BILAN DE JEAN-MARC SOUBESETE	8
BILAN DE MARION PICHOT	11
BILAN DE GÉRARD GOURON	13
BILAN DE ÉRIC PERRIN	15

PLATEFORME DE NÉGOCIATION PROGRAMME POUR LE 2ND TOUR

DÉMOCRATIE LOCALE ET GOUVERNANCE

Mise en œuvre de nouvelles modalités de prise de décision et de gestion des services :

Engagements :

- Recours au référendum d'initiative locale pour les projets structurants
- Budgets participatifs de quartier
- Imposer la transparence des attributions de subventions et la transversalité des décisionnaires
- Commissions extra municipales pour : culture, risques
- Création d'un conseil municipal d'enfants avec budget associé
- Contrat éthique avec les organisme percevant des subventions
- Délégation à la vie démocratique regroupant citoyenneté et comité de quartiers

URBANISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Préparer la transition écologique et la prévention des risques

- Inscription dans le SCOT et le PLU l'interdiction de nouvelles implantations SEVESO
- Révision du SCOT pour y intégrer la prévention des risques industriels et naturels (PPRT intersites, volet littoral)
- Privilégier l'approche Écoquartier (en référence à la Charte ...) et l'initiative publique pour l'aménagement urbain.
- Recul des cuves de Picoty – Renégociation de l'A.O.T et de la participation au PPRT.
- Protection des zones humides : marais de Tasdon etc... (gestion en zone naturelle, conservatoire du littoral).
- Création d'une délégation à l'économie sociale et solidaire avec services et budget.
- État des lieux des projets d'urbanisme et des permis de construire accordés ou demandés / « dents creuses » dans les quartiers.
- Confier au conseil de développement un travail de prospective / énergies marines.
- Soutien technique et financier au développement de zones d'agriculture péri-urbaine en circuit court et bio.

BAISSER LE COÛT DE LA VILLE

Se préparer à l'échéance des contrats de gestion et D.S.P. Pour mettre en place une gestion alternative

- Eau potable et assainissement avec comme objectif :
 - Gestion publique à l'échelon de l'agglomération.
 - Tarification progressive et gratuité des premiers M³.
 - Lutte contre les pollutions (programme de conversion agricole) cf. compétence agricole et espaces naturels au niveau de la CdA

Déchets : Valorisation des déchets : ressourcerie, recyclerie et production d'énergie

- Mise en place de la collecte sélective des fermentescibles.
- Service des encombrants.
- Redevance incitative.
- Déchetterie sans pass et ouverte aux PME-PMI.
- Objectif : fermeture de l'incinérateur de Port Neuf en fin de vie.

Transports

- Restructuration du schéma des transports et de la tarification.
- Liaisons inter quartiers.
- Libération de la place de Verdun.
- Préparer l'arrivée du tramway ou tram/train et réouverture de haltes ferroviaires.
- Contournement ferroviaire nord.
- Itinéraires cyclables et mode doux sécurisés et continus.

Éducation populaire et culture

- États généraux de la culture.
- Construction d'un schéma de développement culturel avec les acteurs.
- Réhabilitation des lieux municipaux sous utilisés pour une mise à disposition des pratiques culturelles amateur.
- Attribution pluriannuelles des subventions aux associations avec suivi particulier sur les grosses structures (contrôleur de gestion).
- Mise en place rapide d'une commission extra municipale / requalification du Gabut en espace dédié à l'expression artistique.
- Élaboration d'un projet éducatif de territoire s'appuyant sur la réforme des rythmes scolaires.



BILAN DE BRIGITTE DESVEAUX



Quelques rappels :

Notre programme en matière de transports, prévoyait de travailler sur un plan de déplacements global (tous modes confondus) une redéfinition du système de transports collectifs, autour de liaisons interquartiers, les déplacements domicile-travail... et la tarification.

Notre accord de second tour avec la liste conduite par Jean-François Fountaine prévoyait pour les transports :

- La restructuration du schéma.
- La tarification.
- Des liaisons interquartiers.
- Une réflexion sur le tramway.
- La réouverture de haltes ferroviaires.
- Des itinéraires cyclables sécurisés et continus.

L'ensemble de ces points est très clairement lié à la politique d'urbanisme et la gouvernance sur laquelle nous avons également pris des engagements :

- Écoquartiers
- Protection espaces naturels
- Habitat abordable pour les jeunes actifs
- Nouvelles modalités de décision et de gestion...

Enfin, il faut préciser que nous n'avons pas contractualisé sur un programme intercommunal, mais obtenu le principe d'une Vice-présidence en charge des transports ou de l'urbanisme confiée à un(e) élu(e) écologiste.

Cette délégation m'a été confiée, avec le rang de 2^{ème} Vice-présidente de la CdA de La Rochelle.

Depuis l'accord signé le 25/03/2014 par JM. Soubeste, notre tête de liste, que s'est-il passé ?

En 2014, avec l'ensemble des 28 maires de l'agglomération, nous avons engagé l'étude d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), intégrant le plan de déplacements. Le parti pris de ce choix est de penser à l'avenir, l'urbanisation et les nouvelles constructions en cohérence avec les services publics nécessaires à la vie sociale, dont l'offre de transports publics. Trop de constructions ont été réalisées dans des secteurs où aucun transport en commun n'était envisagé ni envisageable. Le plan est conçu avec des lignes de bus pour toutes les communes, avec des fréquences variables selon l'éloignement et la densité de population. Des parkings relais plus nombreux aux entrées de ville, s'appuyant sur des lignes de bus à haute fréquence, des pistes cyclables sécurisées, et des plateformes de covoiturage.

Quelques actions marquantes.

- J'ai eu la joie de piloter la réouverture de la halte ferroviaire de La Jarrie, pour laquelle je m'étais démenée déjà lorsque je travaillais au Pays d'Aunis.
- La concertation en atelier pour l'aménagement de la gare, avec 250 personnes tirées au sort à partir des listes électorales a été aussi pour moi un moment important. L'innovation dans le dialogue avec la population est pour moi indispensable et nous devons continuer ces expérimentations.
- La restructuration du réseau Yelo a également été pour moi un des grands chantiers de ces 3 années.

Quelques éléments de diagnostic pour comprendre l'esprit de cette réforme : le réseau était jugé plus coûteux que dans d'autres villes similaires, et pourtant peu attractif (passage obligé à Verdun, horaires peu adaptés aux usages, mauvais cadencements sauf pour Illico, liaison avec la gare SNCF inexistante, tarifs complexes, outils numériques insuffisants...

Avec l'accompagnement de bureaux d'études, d'un service transports à la CdA que je trouve formidable, et une centaine de réunions (publiques, associatives, des maires...) nous avons pu concevoir un nouveau réseau mis en service le 4 septembre 2017. Il devra évidemment évoluer, s'améliorer ; Surtout pour les scolaires les plus éloignés. Mais déjà, il connaît un vrai succès : + 10 % de voyageurs en 3 mois, soit 4000 par jour de plus !

Un autre grand chantier : la Régie des Transports Collectifs Rochelais (RTCR).

Comme je le disais, notre réseau captait 5 % des déplacements annuels (c'est la moyenne nationale) mais coûtait entre 15 et 30% plus cher que la moyenne nationale.

Élue présidente de la RTCR, à la suite de Charles KLOBOUKOFF, qui avait déjà bien engagé des réformes, et face aux nombreux élus, surtout de droite, qui plaidaient pour la mort de la Régie, j'ai pris l'engagement de réduire les coûts de fonctionnement, tout en réformant le réseau de transport pour le rendre plus attractif. Cette réduction des coûts passait par une renégociation des accords d'entreprise (datant de 1983, qui avaient fait l'objet de nombreux avenants). Cette négociation n'ayant pu aboutir, j'ai demandé au conseil d'administration de la RTCR de dénoncer les accords de 1983 et leurs avenants. Nous avons ensuite validé un accord négocié, avec la CFDT. Les économies attendues (et réalisées dès 2016) sont de 1,2 à 1,5 millions d'euros par an. Pour mémoire le budget annuel des transports est d'environ 30 M€.

En contrepartie de l'effort consenti par les salariés de la RTCR, je m'étais engagée à mettre en place un accord d'intéressement. Les premiers résultats positifs ont ainsi été distribués dès 2016.

La Régie a pu ainsi être maintenue, et j'ai apprécié dans ce moment difficile, le soutien de mes collègues élus de la majorité, et du président de la CdA.

Ces économies profitent évidemment d'abord aux usagers :

- Une appli Yelo.
- Des fréquences à 10mn sur 4 lignes Illico.
- Des bus plus tôt et plus tard le soir.
- Le TER dans les 6 gares de la CdA avec un titre Yelo.

Et...la bicyclette

Un nouveau schéma (avec une charte d'aménagement) des itinéraires cyclables intégrant les 10 communes ayant rejoint la CdA en 2014, a été adopté en juillet 2017, avec des financements pluriannuels conséquents, et une « chargée de mission vélo » a été recrutée pour accompagner les communes dans leurs projets cyclables.

Certains grands axes cyclables seront pris en charge à 100% par la CdA. C'est le cas par exemple de la future piste du pont Jean Moulin, de l'axe Bd Sautel, La Pallice-Verdun, ou bien à 50% pour les autres pistes. Nous devrions par ce programme rattraper notre retard sur la réalisation de pistes sécurisées, et ainsi attirer de nouveaux usagers du vélo.

Enfin, sur la pratique du vélo, l'extension de périmètre du « libre-service » est prévue en 2018, et comprendra des vélos à assistance électrique.

À venir en 2018

- Étude d'une tarification sociale du réseau Yelo
- Une extension/réorganisation du service d'autopartage de voitures électrique ainsi que du service électrique de logistique urbaine.
- Un débat citoyen national et européen, autour des véhicules autonomes.
- Les travaux (pôle multimodal gare, piste cyclable Jean Moulin, Carnot, parking relais Beaulieu, St Rogatien...).

Le tramway n'est pas perdu de vue, ou encore des navettes autonomes pour des trajets spécifiques. Si nous sommes retenus à l'appel à projet national Territoire de grande innovation, ces deux thématiques y figurent en très bonne place ...

Enfin, au-delà de ma délégation transports, je suis amenée à participer à des groupes de travail portant sur d'autres sujets : je suis membre de nombreux comités de pilotage de la CdA (déchets, PLUI, projets urbains, énergies renouvelables...) et je siège au nom de la CdA, au conseil de gestion du Parc marin, au CA d'ATMO (agence régionale qualité de l'air), au bureau de la Mission locale pour l'emploi des jeunes, et au conseil de l'école élémentaire Pierre Loti...

Que souhaitez-vous dire aux rochelais et habitants de l'agglomération rochelaise ?

J'aimerais que les habitants de La Rochelle et de l'agglomération comprennent mon attachement au service public, et que je suis convaincue qu'il peut être bien géré et efficace, dans le respect de ses acteurs et de l'argent public.

Ensuite, et surtout, les convaincre que la présence d'élus écologistes dans une équipe municipale a son utilité. Certes, la conscience écologique gagne les mentalités, mais trop souvent encore, les réflexes anciens reviennent à la surface, et j'ai parfois l'impression que nous sommes peu à défendre la cause écologique... puis de plus en plus nombreux à force de partages et d'échanges.



BILAN DE JEAN-MARC SOUBESE



Vous êtes en charge depuis 2014 de la mobilité urbaine, est-ce votre premier mandat ?

Je suis Adjoint au Maire, délégué aux **mobilités urbaines** c'est-à-dire la voirie, la politique cyclable, les rues piétonnes mais aussi le stationnement et l'assainissement pluvial secondaire. C'est mon **premier mandat** et le seul. En tant qu'élu communautaire, je participe à de nombreux comités de pilotage, sur les mobilités bien sûr mais aussi la stratégie numérique, le commerce ou encore l'urbanisme.

Quelles ont été vos réalisations/contributions majeures à ce jour ?

Nos réalisations ont été nombreuses et conformes aux engagements que nous avons pris de **changer le mode de Ville** en apaisant la vitesse, en favorisant les déplacements des vélos et des piétons et en requalifiant les espaces publics. Ainsi, notre action s'est déclinée autour de 4 axes :

- **Les ateliers de concertation « Ville apaisée »** dont les nombreuses contributions en décembre 2014, ont permis d'acter la mise en place d'une **Ville à 30 km/h** et d'identifier des points noirs à traiter : sécurisation de passages piétons, aménagements de surbaissés, réfection et élargissement de trottoirs, pose de ralentisseurs, multiplication des double sens cyclable et limitation des itinéraires de transit (quai Duperré, rue du Duc, rue Saint Louis..)
- **Une politique systémique en faveur du vélo.** Dès 2015, l'adoption d'un schéma directeur cyclable pour La Ville de La Rochelle définit un programme d'aménagements de pistes sécurisées : Pour LR se sont plus de **8 km d'aménagements** dont plus de 60 % en pistes qui ont été réalisés depuis 2015. Par ailleurs, nous avons renforcé le stationnement vélo : **800 places** ajoutées depuis 2014. La promotion du vélo passe par le soutien à toutes les manifestations qui en valorisent la pratique : Depuis 2014, elles n'ont pas manqué ! Quelques exemples :
 - **Vendredi c'est vélo** en 2016 qui est resté un événement éphémère mais qui a rassemblé à chaque opération plusieurs dizaines de participants.
 - **La rue de l'enfant** pour apprendre à faire du vélo : deux éditions en 2016 et 2017 qui ont réuni, avenue Pierre Loti, pendant une journée, parents, enfants, enseignants, associations et acteurs des mobilités.
 - **Le village vélo** pendant la semaine de la mobilité en 2015 qui a vu usagers et professionnels se rencontrer sur le Vieux Port pour parler vélo.
 - Enfin, pas de cohérence politique sans **une collectivité exemplaire** : La Ville s'est dotée de Vélo à Assistance Électrique pour les déplacements des salariés pendant le temps de travail et nous avons été l'une des rares collectivités à instaurer **l'Indemnité Kilométrique Vélo** pour les salariés dans le plan de déplacement des agents de la collectivité (en 2017 = 8% des salariés Ville CDA)

- **Une politique de stationnement cohérente** avec les objectifs du Plan de Déplacements Urbains : cohérence des **tarifs** entre parkings relais, parkings du centre-ville et voirie pour favoriser le stationnement dans les deux premiers et la rotation des véhicules dans l'hyper centre. Cohérence des modes de régulation avec la mise en place de **zones bleues** dans les quartiers de Mireuil, Tasdon, La Genette ou dans l'hyper centre sur les places de livraison. Cohérence dans la mise en œuvre de la **dépénalisation** du stationnement avec le choix, pourtant contraignant, de donner à l'usager en infraction, la possibilité de payer dans les trois jours, un forfait post stationnement minoré (17euros/30euros). Enfin, en cohérence, à la fois avec l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal et le programme de requalification des rues du cœur de Ville, nous étudions l'aménagement de **nouvelles offres de stationnement** (parking Notre Dame, Verdun ou Maubec).
- **La requalification des espaces urbains** afin de redonner l'envie de Ville aux familles, d'améliorer l'**accessibilité** des espaces publics, de favoriser la **marchabilité** et l'**attractivité** de notre Ville : Achèvement des travaux à Mireuil et Saint Éloi, mise en place de la protection contre les submersions sur l'avenue Michel Crepeau et au Gabut, embellissement des rues Albert 1^{er}, St Louis et Villeneuve (choix des matériaux, trottoirs élargis et piste cyclable), programmation des travaux du Vieux Port et de l'avenue Poincaré à Laleu. Le formidable succès du **square Valin** symbolise bien cette mutation que nous construisons.

De quoi êtes-vous le plus fier ?

- **Le marché apaisé en 2014** : le mercredi et le samedi, au centre-ville, les piétons sont rois et en toute sécurité. Les automobilistes ne peuvent plus traverser la zone du marché.
- **La transformation du parking du Gabut en esplanade piétonne en 2015** et sa réappropriation par les joueurs de boule, les promeneurs et les artistes.
- **La fermeture à la circulation quotidienne du quai Duperré en 2015**: acte emblématique d'un nouveau mode de ville et point de départ d'une nouvelle dynamique de la pratique du vélo, de la marche à pieds et surtout d'un autre partage de l'espace public.
- **Les jeux pour enfants du Square Valin en 2017** dont le succès montre bien tout le bénéfice d'aménager une ville pour tous et toutes.

Quelles ont été vos principales difficultés/freins ?

- Le temps nécessaire aux réalisations ; Entre l'idée et l'inauguration.
- L'impossibilité de revenir sur des projets engagés par les équipes précédentes
- comme par exemple celui du boulevard des Cottés Mailles.
- Travailler principalement dans la délégation qui est la mienne et ne pas pouvoir faire avancer plus vite des sujets importants comme le tri des bio déchets.
- Les contraintes budgétaires qui obligent à hiérarchiser; Par exemple, concernant la requalification des espaces publics, les prioritaires sont les plus fréquentés.

Quels sont les projets/objectifs d'ici à la fin du mandat ?

- L'éducation vélo ; Un comité de pilotage est mis en place.
- Le déploiement des zones 30 km/h qui se poursuivra en 2018.
- la multiplication des aménagements cyclables : pont Jean Moulin, Avenues Grasset et Leclerc, quais Valin, Duperré, Maubec, rues Vieljeux, Pont des Salines, de la Monnaie ou sur le Mail.
- La maison du vélo ; Nous disposons d'une étude, il reste à donner toute sa place à la dynamique associative, en particulier à l'atelier d'auto-réparation.
- Participation à la requalification du quartier autour de la gare, au projet de renouvellement urbain de Villeneuve les Salines et à la poursuite de l'amélioration de la marchabilité en cœur de ville.

Quel est votre état d'esprit aujourd'hui ?

- Constaté les résistances aux changements peut amener parfois à « baisser les bras ». Cependant je déploie toujours la même énergie à la réalisation des objectifs fixés pendant la campagne.
- Force est de constater que nous disposons de leviers importants, malgré les freins évoqués plus haut, pour la mise en œuvre de ces objectifs notamment grâce aux compétences et à l'adhésion des services de ma délégation.

Que souhaitez-vous dire aux rochelais et habitants de l'agglomération rochelaise ?

L'application d'une politique de mobilités favorisant les modes actifs, le transport collectif, semble parfois contraignante pour les habitants. Pourtant elle permettra non seulement d'atteindre nos engagements en terme de réduction des émissions de co2 et de pollutions mais aussi, pour chacun, de mieux se déplacer en fonction de ses besoins. Comme le Colibri, chacun(e) doit « faire sa part »



BILAN DE MARION PICHOT



Vous êtes en charge depuis 2014 des secteurs spectacle vivant / arts visuel / audiovisuel / action culturelle, est-ce votre premier mandat ?

Oui c'est mon premier mandat. Cependant j'ai une expérience professionnelle de 10 années dans le secteur culturel tant dans l'audiovisuel que le spectacle vivant avec un axe fort sur l'action culturelle.

Quelles ont été vos réalisations/contributions majeures à ce jour ?

Ma contribution a tout d'abord été de lancer la démarche participative des Assises de la Culture. L'idée était de faire s'exprimer les Rochelais sur leur représentation de la culture et leurs envies. Nous avons ensuite relié la parole exprimée par les citoyens à nos engagements de campagne. Cela a fait émerger des axes de politiques culturelles sur lesquels peuvent s'appuyer les acteurs culturels qui nous sollicitent.

Ça a été une première étape et depuis nous tenons régulièrement des espaces de concertations. Ce lien entre les élus de la délégation culture, les acteurs culturels et le service Culture et Patrimoine est plus étroitement tissé. Chacun se connaît et se reconnaît.

J'ai aussi été à l'initiative de la mise en place de *Par[t]cours*. Il s'agit de parcours d'éducation artistique et culturelle. Nous proposons aux enfants rochelais (avec le concours de leur enseignant), depuis la petite enfance jusqu'au collège, de rencontrer un artiste, de découvrir une œuvre et son processus de création, et de se l'approprier en créant eux-mêmes. Nous avons commencé dès 2014 et nous en sommes à la mise en place de la 5^{ème} année scolaire. Il est également intéressant pour les artistes d'être accompagnés auprès des enfants, de partager et de créer avec eux. Ainsi nous invitons les jeunes à faire part de leur vision du monde et les créateurs à les retranscrire dans leurs travaux artistiques. Aujourd'hui 5000 enfants ont bénéficié de ces parcours.

Par[t]cours est le premier dispositif d'action culturelle déployé à l'échelle de l'agglomération ; Chaque année 5 communes accueillent un ou plusieurs parcours. Je souhaite que cela entraîne une structuration à l'échelle du bassin de vie et aboutisse à un meilleur équilibre entre les communes en termes d'accès aux propositions culturelles. 2018 est un tournant important car sans la synergie de plusieurs communes, le dispositif pourrait être amené à disparaître faute de financement des partenaires (DRAC ; direction régionale de l'art et de la culture, DDCS ; direction départementale de la cohésion sociale).

Ensuite je me suis beaucoup investie dans la transformation du *Carré Amelot*. Nous avons souhaité un équipement au plus près des besoins du territoire avec le maintien des ateliers de pratiques artistiques, des représentations décentralisées, un accompagnement ajusté aux besoins de nos compagnies et artistes, ainsi qu'une belle palette de propositions pour le jeune public (cela complète *Par[t]cours*).

Avec l'équipe Culture nous réfléchissons à la façon dont nous pourrions faire se compléter nos dispositifs, créer des passerelles. Ainsi nous intégrerons, dès la saison prochaine, l'espace d'exposition d'art contemporain *La Chapelle des Dames Blanches* à la programmation du *Carré Amelot*. Nous souhaitons ainsi que les rochelais s'approprient tous les espaces en passant de l'un à l'autre avec fluidité.

J'ai aussi œuvré à la venue du CNAREP ; Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public à La Rochelle. Je pense que cette approche artistique est très intéressante dans sa façon de surprendre, d'interpeller sans qu'on s'y attende. Cela permet une autre expérience de spectateur, souvent participative. Cela peut susciter une curiosité puis une appétence qui emmènent ensuite vers des contours plus traditionnels des structures culturelles.

Enfin j'ai été très active sur la question du Gabut. Il a fallu de la patience en raison des travaux du PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations) suite à Xynthia, qui ne nous permettaient pas d'avoir une vision rapide des possibilités d'aménagement du site.

J'ai souhaité que cette question puisse être partagée à travers un comité de pilotage avec différentes délégations représentées. Nous avons commencé par travailler sur la saison estival 2017 pour faire vivre le site, cela a fait l'objet d'un appel à projet aboutissant à la *Belle du Gabut*. Je trouve le résultat réussi même s'il y a des axes d'amélioration. La société Petite Lune a répondu à notre souhait d'une ouverture large aux associations qui souhaitaient expérimenter sur le site. Par exemple, le mélange entre les propositions des *Incroyables Comestibles* et celle du chorégraphe Amine Boussa ont permis une ouverture, d'aiguiser une curiosité et de s'ouvrir à d'autres esthétiques. Je suis très favorable à ce type d'expérimentation.

En ce qui concerne le projet à long terme du Gabut, l'arrivée du *CNAREP Sur le Pont* et la délocalisation du *Carré Amelot* m'ont amené à revoir ma copie. Je suis attachée à l'idée que nous développions durant la campagne électorale, à savoir créer un lieu pluriel, où fusionneraient plusieurs esthétiques et plusieurs approches. Des collectifs se sont montés mais n'ont pas perduré. Aujourd'hui je pense qu'en réunissant le *CNAREP* et son approche, et le *Carré Amelot* qui est un espace d'expérimentations pour tous, nous pourrions trouver un équilibre répondant à nos attentes. J'y veille de très près.

Enfin je participe à l'élaboration de La Maison des Écritures. Ma contribution a d'ailleurs été d'inciter à ne pas se limiter à la littérature mais de faire se croiser les esthétiques (filmiques, chorégraphiques, musicales, visuelles, circassiennes...). J'ai aussi souhaité que nous puissions en faire une suite des Assises de La Culture et que la réflexion soit menée avec les personnes intéressées par ce sujet, ce qu'il se passe actuellement.

De quoi êtes-vous la plus fière ?

De l'ensemble de ces réalisations, que je ne suis pas seule à porter, puisque les services de la ville sont parties prenantes des processus de réalisations de ces orientations politiques.

Une action plus discrète mais non moins importante est la passerelle que nous créons pour rapprocher les personnes en situation de handicap des propositions culturelles. Encore une fois nous invitons les artistes à s'immerger dans des lieux de vie pour créer avec les patients et rendre compte des échanges vécus à travers les œuvres.

Quelles ont été vos principales difficultés/freins ?

Le temps. Le temps de la décision, le temps de l'application, le temps de la compréhension.

Le temps de développer pour des services de la ville une approche d'ingénierie de projets tout en assurant les réponses aux sollicitations extérieures. Aujourd'hui les deux sont indispensables.

Quels sont vos projets/objectifs d'ici la fin du mandat ?

Faire aboutir le projet du Gabut, j'espère que les travaux auront débuté d'ici 2020 et que nous pourrions rapidement faire vivre ce nouveau lieu d'expérimentation.

Aboutir à un projet partagé sur la Maison des écritures qui puisse s'adresser à un grand nombre et s'ouvrir largement au monde.

Aller toujours plus loin en termes d'action culturelle et notamment faire avancer les droits culturels. Rendre la dignité aux personnes en les reconnaissant comme porteuses de culture, leur donner les moyens de s'ouvrir à d'autres horizons, créer le dialogue et tisser un nouveau commun ensemble, c'est ce qui rendra notre société plus forte.

Quel est votre état d'esprit aujourd'hui ?

Je pense qu'il reste beaucoup à faire mais que nous avons avancé sur de nombreux sujets.

Nos idées sont entendues, il faut continuer. Je reste déterminée malgré les difficultés que je peux rencontrer. Nous aurons besoin jusqu'au bout de l'encouragement des militants car c'est un véritable marathon.

Que souhaitez-vous dire aux rochelais et habitants de l'agglomération rochelaise ?

Mobilisez-vous, informez-vous, gardez l'esprit curieux et critique, allez de l'avant, n'attendez-pas les politiques, chaque geste compte au quotidien. Et engagez-vous pour faire entendre vos idées.



BILAN DE GÉRARD GOURON



Vous êtes en charge depuis 2014 de... , est-ce votre premier mandat ?

- Conseiller municipal aux énergies et à la transition énergétique, éclairage public depuis 2014.
- Élu référent de la labellisation Cit'ergie à la ville de La Rochelle.
- Premier mandat municipal.

Quelles ont été vos réalisations/contributions majeures à ce jour ?

- Avoir contribué à donner une lisibilité à l'ensemble des élus et à certains services de la transition énergétique par voies de communication interne à travers le journal de la ville et la mise en avant dans le budget annuel et le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) de lignes consacrées exclusivement à la transition énergétique.
- Avoir contribué à faire travailler élus et services ensemble dans le cadre du label Cit'ergie et ainsi montrer que la transition énergétique était un ensemble de mesures touchant tous les domaines
- Avoir contribué à mener une politique d'économie d'énergies sur le patrimoine public (bâtiments et éclairage publics)
- Avoir contribué à augmenter la part d'EnR (énergies renouvelables) dans la consommation d'énergie du patrimoine public : la part EnR chaleur est passée de 10% en 2013 à 17,6% en 2016 et la production EnR électricité est passée à 3,6%.
- Avoir réussi à formuler un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière en concertation avec la population avec comme objectifs :
 - Mise en lumière de la ville (cf Tour de la Lanterne et rue du minage par exemple).
 - Économies d'énergies avec le développement des équipements en DEL (diode électroluminescente) et baisse de l'intensité lumineuse la nuit.
 - Mise en sécurité : place de Reims, nouvelles pistes cyclables, places de Petrozavodsk et de l'île de France...
- Réflexions sur les trames noires avec une expérimentation à Port Neuf.
- Avoir ajouté une dimension Air et une dimension éducation aux fiches actions de la politique énergétique.

De quoi êtes-vous le plus fier ?

- Du résultat de l'audit du conseiller Cit'ergie de la ville qui montre que les objectifs fixés en 2013 ont été dépassés. Nous avons donc fait mieux que ce qui était annoncé. La ville va passer ainsi du 22ième rang des villes labellisées Cit'ergie au 4^{ème} rang. En tant qu'élu pilote du label, je suis fier de la réussite de ce travail collectif (élus et services)
- Des résultats concernant la gestion du patrimoine public qui appartient à la ville (bâtiments publics et éclairage public).

- Réduction des coûts énergétiques et accroissement de la part EnR dans la consommation d'énergie de la ville.

Le détail : La réduction des coûts de consommation énergétique liée à une renégociation des contrats de gaz et d'électricité ; liée à des investissements dans la rénovation thermique (isolation des combles de l'ensemble du patrimoine), dans la gestion des fluides (facturation aux utilisateurs externes , pour les responsabiliser, suivi électronique des consommations et embauche d'un gestionnaire des flux), à des investissements dans l'éclairage intérieur (DEL et expérimentation en fonction des besoins) a permis d'autofinancer de l'achat d'électricité verte à haute valeur environnementale (éolien et solaire).

Quelles ont été vos principales difficultés/freins ?

- Le regret de ne pas avoir pu mener à son terme le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière et plus généralement de pouvoir communiquer de manière à ce que la politique énergétique dans son ensemble soit plus lisible et plus visible.
- La difficulté pour sensibiliser l'ensemble de la population dans toutes ses composantes, notamment concernant les lumières la nuit pour les commerçants et les industriels.
- Certaines problématiques sont communes à la ville et à la CDA et non élu à la CdA , il m'est difficile de suivre certains dossiers, même si la coordination avec la CDA est très bonne.

Quels sont projets/objectifs d'ici la fin du mandat ?

- Sensibilisation plus grande sur l'éclairage la nuit et le besoin de développer trames noires et extinction publiques mais aussi privées (commerçants, industriels , panneaux publicitaires ...).
- Mettre en œuvre des mesures pour lutter contre la précarité énergétique.
- Continuer le travail entrepris sur le patrimoine public et développer les EnR (toitures solaires) de manière encore plus volontariste.
- Développer des petites sociétés de production d'EnR à financement participatif citoyen.
- Contribuer à l'émergence de réseaux de chaleur vertueux en termes de coûts et d'environnement en misant sur les innovations.
- La rénovation de l'éclairage de la salle de l'oratoire que nous inaugurerons lundi 29 janvier.

Cela permet une baisse de la consommation d'environ 76% qui correspond à une économie d'environ 3000 € sur une année.

Quel est votre état d'esprit aujourd'hui ?

- Optimiste et inquiet à la fois.
 - Optimiste car nous sommes sur une bonne dynamique concernant la transition énergétique : état d'esprit des élus et services ville comme agglomération.
 - Inquiet car malgré la PPI (Programmation Pluriannuel d'Investissements) , les réalisations futures vont être conditionnées aux futurs budgets . Les réformes fiscales du Gouvernement n'incitent pas à l'optimisme pour les collectivités locales et notamment sur ce qui touche aux services publics sociaux et environnementaux, ce qui est à la base du développement durable avec l'économie.

Que souhaitez-vous dire aux rochelais et habitants de l'agglomération rochelaise ?

Pour de nombreuses problématiques liées à la transition énergétique, nous avons besoin des citoyens pour les mettre en œuvre. Qu'ils n'hésitent pas à nous soumettre des idées. Que les associations et les collectivités puissent être porteuses de projets ensemble est la meilleure chance pour le climat. C'est dans ce sens que La Rochelle a signé le pacte écologique et citoyen et qu'elle est prête à s'engager, par exemple dans la production citoyenne d'énergie.



BILAN DE ÉRIC PERRIN



Vous êtes en charge depuis 2014 de - Espaces naturels - Eau - Protection du littoral contre l'érosion et les submersions marines, est-ce votre premier mandat ?

Oui

Quelles ont été vos réalisations/contributions majeures à ce jour ?

Concernant l'eau

- La mise en œuvre d'un deuxième programme de protection des captages de La Rochelle (Re-Sources) contre les pollutions diffuses (nitrates, pesticides) pour lequel nous avons réussi à mobiliser et fédérer de nombreux partenaires comme la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique, la Chambre d'Agriculture, les coopératives agricoles du territoire, l'État, la Région et bien sur l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Ce programme ambitieux poursuit et amplifie la politique menée depuis 2005 pour la préservation de la ressource en eau de la Ville.

- Nous accompagnons ainsi les agriculteurs des bassins d'alimentation de nos captages en Aunis (captages de Fraises, Anais, Bois Boulard au nord-est de l'agglomération) et de Varaize (Aytré-Périgny-Clavette) vers des pratiques plus économes en engrais et en pesticides et la conversion en agriculture biologique.
- Nous nous sommes engagés dans une politique volontariste d'acquisitions de terres agricoles pour installer de jeunes agriculteurs en bio, comme nous l'avons fait, en 2016, sur notre captage de Varaize à Aytré, avec un jeune qui produit aujourd'hui des plantes aromatiques et médicinales bio sur les terres de la Ville.
- Notre engagement fort pour la protection durable de cette ressource s'est traduit concrètement par des moyens financiers alloués importants (1,9 millions d'euros sur 5 ans) et le recrutement d'une ingénieure agronome au côté de l'ingénieure responsable du programme Re-Sources.

Les résultats sont là, la qualité de l'eau distribuée à partir de nos captages est devenue excellente ; elle ne nécessite aucun traitement de potabilisation coûteux contrairement à l'eau provenant du fleuve Charente.

- Nous avons également mis un coup d'arrêt au projet de doublement de la capacité de production de l'usine de production d'eau potable de la CdA à partir de l'eau de la Charente, affirmant ainsi la priorité à donner à la protection des captages en aquifères.

Protéger la ressource, agir en amont sur les causes, plutôt que persévérer dans des solutions technicistes, coûteuses et néfastes pour les milieux aquatiques qui consistent à prélever l'eau de cours d'eau pollués et déficitaires, pour la traiter ensuite à grand frais. Cette orientation a été entérinée dans le Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP).

Nous avons consacré des investissements très importants pour la modernisation de notre réseau de distribution d'eau :

- Remplacement des branchements en plomb.
- Renouvellement des réseaux.
- Systèmes performants et novateurs de recherche de fuites.

Ce qui nous permet aujourd'hui d'atteindre un rendement du réseau de distribution > 90 % ce qui nous place parmi les dix préfectures les plus vertueuses dans ce domaine

Et cela sans augmentation du prix de l'eau potable depuis 2013.

Concernant les espaces naturels

J'ai lancé deux grands chantiers :

- La réhabilitation du marais de Tasdon

Le marais de Tasdon est aujourd'hui en très mauvais état, subissant des assècs précoces et une colonisation très importante par des espèces envahissantes qui menacent à court terme sa richesse animale et végétale et la qualité de ses paysages. La ville s'est construite depuis 50 ans en lui tournant le dos et en le remblayant. Le plan local d'urbanisme, dont nous avons hérité, prévoyait la poursuite de sa destruction par l'urbanisation de 17 ha déjà remblayés. J'ai lancé, dès 2015, les études de réhabilitation et de renaturation de ce marais dont les travaux de restauration vont démarrer à l'automne 2018. Nous allons ainsi reconnecter la ville avec la nature et les paysages issus de son histoire salicole millénaire, permettre au marais d'exprimer tout son potentiel de biodiversité et contribuer au bien-être et à la fierté des habitants des quartiers de Villeneuve et de Tasdon en leur permettant de jouir en toute quiétude de ce merveilleux espace de nature retrouvé.

- La renaturation du littoral au niveau du marais de Pampin en synergie avec le projet PAPI (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations).

Concernant le marais de Pampin, dès mon arrivée, j'ai convaincu la CdA, le Conseil Départemental, maître d'ouvrage du projet de protection, et la commune de l'Houmeau, de reprendre complètement le projet de protection contre les submersions marines devant être mis en œuvre et qui aurait abouti à poursuivre la destruction de cette portion du littoral. J'ai réorienté le projet afin qu'il intègre la restauration de ce littoral autrefois naturel, très fortement dégradé par les opérations d'artificialisation intempestives menées ces dernières décennies (multiplication des enrochements, route et parkings entre la plage et le marais de Pampin).

Nous allons renforcer le cordon de galets pour assurer la protection contre les submersions tout en effaçant totalement les enrochements, résorber toutes les surfaces en bitume de la route littorale qui sera remplacée par une piste cyclable, reculer les parkings et restaurer la continuité écologique et paysagère de l'estran jusqu'au marais. L'État a retenu ce projet d'aménagement intégré du littoral dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « aménagement durable et préservation du patrimoine littoral » pour lequel il nous accompagne financièrement. Le début des travaux est prévu en 2019.

- Nous avons engagé par ailleurs tout un travail en faveur de la nature en ville et la préservation des corridors écologiques. Nous avons rédigé un plan d'action communal pour la biodiversité qui se décline en 26 actions comme :
- L'installation de nichoirs sur les châteaux d'eau et d'autres édifices publics.
- La plantation de haies.
- L'installation de « coins nature » dans 13 écoles rochelaises.
- ...
- À Villeneuve les Salines la restauration du lac Lavoisier ou encore les opérations de contrôle des espèces envahissantes comme le baccharis.

Le service nature et paysage est maintenant systématiquement associé à tous les projets d'urbanisme et d'aménagement afin que les enjeux de nature soient pris en compte comme ce fut le cas pour le projet de la Tour Carrée où nous avons ainsi permis le déplacement de la population de vipères aspics sur un biotope favorable avant l'aménagement. La question de la protection de la nature en ville n'est plus abordée comme une contrainte mais comme un enjeu. Nous avons travaillé à une prise en compte très volontariste de la trame verte et bleue dans le futur PLUI.

Concernant la protection contre les submersions marines.

Les projets dont j'ai la responsabilité sont abordés selon la même philosophie que le projet de Pampin : sortir des approches sectorielles pour adopter une approche globale et intégrée du littoral. Ceci nous permet, à l'occasion des projets de protection, de magnifier les espaces littoraux en les requalifiant avec le soucis permanent de mieux satisfaire les usages pré-existants et de répondre aux nouvelles demandes, notamment en termes de mobilité et d'accessibilité.

Les travaux en cours sur le secteur Gabut – Ville en bois attestent de la pertinence de cette approche et sont unanimement salués pour leur qualité. Notre maître d'œuvre a d'ailleurs été récompensé par un prix décerné par l'État pour ce projet et la méthode de concertation et de co-construction mise en œuvre.

Sur le secteur de Port Neuf, le projet de protection est en cours d'instruction par les services de l'Etat pour un démarrage de chantier début 2019. Là aussi, nous avons eu une très grande exigence sur la concertation avec les Rochelais et l'intégration des enjeux de paysage et d'usages. Nous avons su, sur tous ces projets, dépasser les seuls impératifs de sécurité pour saisir l'opportunité de rendre notre littoral plus beau et plus accueillant.

En dehors des champs stricts de ma délégation à la Ville, je me suis fortement impliqué, en tant que conseiller communautaire, dans le projet de plan local d'urbanisme intercommunal, au sein des comité de pilotages Littoral, agriculture, paysage et trames vertes et bleues. Au-delà du PLUI, j'ai milité et je milite pour la mise en place d'une politique volontariste par la CdA pour accélérer la transition de l'agriculture avec la mise en œuvre d'un outil opérationnel : le périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PEAN) associé à un programme d'action pour développer une agriculture plus écologique, plus citoyenne et fortement créatrice d'emploi.

J'ai mis en place, avec le Grand Port Maritime et les associations de protection de la nature et de l'environnement (RESPIRE, Nature Environnement 17, Mat-ré, Ré Nature environnement), une commission de suivi du projet de station de traitement des sédiments pollués de la Repentie. Cette commission permet d'associer très étroitement la Ville et les associations à l'élaboration du projet et au suivi de ses activités et d'assurer toute la transparence nécessaire à la préservation des pertuis, au delà des simples obligations imposées par l'autorisation préfectorale.

De quoi êtes-vous le plus fier ?

Je ne parlerais pas de fierté mais plutôt de satisfaction même si j'espère que mon action à travers ses réalisations concrètes rendra encore les Rochelais encore plus fiers de leur ville.

Les projets réalisés, ou en phase d'aboutissement, que j'ai évoqué plus haut, sont à la hauteur des exigences que je m'étais fixées. Ils reçoivent une adhésion très forte des Rochelais et des services de la Ville qui sont très motivés. L'exemplarité de ce que nous sommes en train de réaliser sur le littoral et les marais rochelais nous assure un financement important par nos partenaires que sont l'État, l'Agence de l'eau, la Région et l'Union Européenne et le Département.

L'étude d'impact sur la santé du programme de renouvellement urbain de Villeneuve les Salines identifie clairement le projet de restauration du marais comme une opportunité majeure pour l'avenir de ce quartier et le bien être de ces habitants. Alors, oui, si cela aboutit à rendre les habitants de Villeneuve (et de Tasdon) plus heureux et plus fiers, je le serai avec eux.

Quelles ont été vos principales difficultés/freins ?

Des moyens humains consacrés au service nature et paysage insuffisants.

Les difficultés techniques que je n'avais pas mesurées pour la mise en œuvre d'une tarification progressive écologique et solidaire de l'eau qui n'ont pas encore permis d'aboutir.

Des enjeux environnementaux encore trop souvent considérés comme des contraintes par certains élus communautaires et une résistance importante à la mutation de l'agriculture qui se traduit par une implication encore balbutiante de la CdA sur la question agricole et très insuffisante concernant la protection de la nature.

Le transfert de la compétence « eau potable » à l'agglomération en 2020, et la prise de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations) par l'agglomération, pour lesquels les choix stratégiques tardent à venir, malgré l'urgence et l'importance des enjeux vis à vis de l'eau et de sa gouvernance.

Quels sont projets/objectifs d'ici la fin du mandat ?

- Faire aboutir les projets en cours (marais, protection contre les submersions marines) qui sont en bonne voie.
- Concevoir un mode de gestion du marais de Tasdon participatif avec les habitants et les associations des quartiers de Villeneuve les Salines et de Tasdon qui doivent devenir les gardiens du marais et profiter de toutes les opportunités que peut procurer ce projet.
- Réaliser un parc « nature » au Bout Blanc sur le DPM nouvellement affecté à la Ville.
- Restaurer le lac Laménais à VLS en 2019
- Restaurer une partie du ruisseau de Fétilly
- Accroître la maîtrise foncière et la conversion en bio sur nos périmètres de captage avec la conclusion d'une convention avec la SAFER.
- Mettre en œuvre une politique d'incitation aux économies d'eau par les particuliers et les entreprises (distribution de kit d'économie d'eau -mousseurs – récupérateurs d'eau pluviale, à l'image de ce que fait la CDA pour les composteurs, communication).
- Étendre le réseau de points d'eau gratuits sur l'espace public.
- Poursuivre la réflexion sur la tarification progressive écologique et citoyenne de l'eau.
- Contribuer à la création d'un service public de l'eau à l'échelle communautaire dans le cadre de la prise de compétence « eau » obligatoire par la CDA au 1er janvier 2020.
- Contribuer à la construction d'une politique de gestion des milieux aquatique et des zones humides à l'échelle communautaire volontariste et écologique (GEMAPI) avec la mise en place d'un « contrat territorial milieux aquatiques » avec l'Agence de l'Eau.
- Participer à la mise en place du PEAN sur l'agglomération pour la transition écologique de l'agriculture et l'installation de jeunes agriculteurs en bio.
- Convaincre l'Agglomération de s'engager dans une politique de protection des espaces naturels en partenariat avec le Département et la Région.

Quel est votre état d'esprit aujourd'hui ?

- Déterminé parce que les projets et les orientations politiques que je porte dans mon domaine de compétence sont très largement soutenus et partagés par les Rochelais, qu'il y a une urgence à agir pour la transition écologique avec des échéances d'ici la fin du mandat extrêmement importantes à ne surtout pas rater.
- Mais...la plupart des clés sont dans les mains de la CdA ou les volontés sont moins affirmées

Que souhaitez-vous dire aux rochelais et habitants de l'agglomération rochelaise ?

La transition écologique de notre ville et plus généralement de notre société nécessite une implication et une mobilisation forte des citoyens. L'action des élus qui portent l'ambition de défendre l'intérêt général dont la préservation de la nature, de nos paysages et de la ressource en eau font parti, est grandement facilité si elle est soutenue par les citoyens et les associations. Cette mobilisation et cette synergie entre l'action citoyenne et les élus porte ses fruits comme en témoigne, par exemple, l'engagement tout récent de l'Agglomération sur la question de l'agriculture péri-urbaine sous la pression des élus écologistes et des associations, ou encore avec la constitution d'un comité de suivi du projet de traitement des sédiments pollués du Grand Port ou l'implication associative et des élus écologistes concernant le futur de l'incinérateur de Port Neuf et le tri des déchets.

Les nombreux projets de bassines sont une menace importante pour l'eau et les milieux aquatiques. Ils vont nécessiter une action citoyenne très forte à leur encontre dans les semaines et mois qui viennent, alors mobilisons-nous !